

## Echanges commerciaux entre la France et le Zimbabwe en 2021

**Le commerce bilatéral entre la France et le Zimbabwe a progressé de 20% en 2021, pour atteindre 73 MEUR.** Après une baisse marquée en 2020, les flux commerciaux ont retrouvé leur niveau pré-crise – dans un contexte de reprise économique après deux années de récession, et d'une stabilité macroéconomique relative (retour sous contrôle de l'inflation). Cette évolution s'explique notamment par le rebond de nos importations (+25% à 50 MEUR – portées notamment par des achats de tabac) et dans une moindre mesure, par l'augmentation de nos exportations (+10% à 23 MEUR – portées par les ventes de machines à destination de l'industrie minière). Le Zimbabwe demeure un partenaire commercial marginal pour la France (152<sup>ième</sup> débouché et 117<sup>ième</sup> fournisseur), les conditions économiques particulièrement difficiles, qui affectent l'offre et la demande, ne permettant pas à ce marché de taille moyenne (15 M habitants) d'exploiter tout son potentiel.

**1. Les exportations françaises à destination du Zimbabwe ont progressé de plus de 10% en 2021, pour atteindre près de 25 MEUR, après une hausse de 7% en 2020.** Le montant de nos exportations atteint ainsi un niveau supérieur à celui observé avant la crise (21 MEUR en moyenne entre 2017 et 2019), et encore davantage par rapport à la décennie 2010 (environ 19 MEUR en moyenne). En 2021, les exportations de la France vers le Zimbabwe ont augmenté plus fortement que par rapport à l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne (+4%), mais moins que par rapport au reste du monde (+15%).

- Cette évolution s'explique en grande partie par l'augmentation des exportations des « machines industrielles et agricoles » : +45%, pour atteindre 17 MEUR, soit une contribution positive de 26 points – avec en particulier une demande importante provenant de l'industrie minière (nos ventes de machines de sondage et de forage ont ainsi progressé de 247% à 6 MEUR).

- Cette augmentation a plus que compensé des diminutions pour d'autres produits : (i) les « matériels de transport » qui ont chuté de 94% à 85 000 EUR, soit une contribution négative de 5,8 points – en lien avec la forte baisse des flux de pièces détachées de véhicules, qui étaient stables ces trois dernières années ; (ii) les « produits informatiques et électroniques », en recul de 65% à 0,5 MEUR soit -4,2 points – réduction des ventes de cartes à puce, après un flux record en 2020 ; (iii) les « équipements électriques et ménagers », en baisse de -52% à 0,4 MEUR soit -2 points, et (iv) les « produits agroalimentaires », en recul de 30% à 1 MEUR, soit -2 points – contraction des ventes de préparations à base de produits laitiers.

**2. En 2021, la structure des exportations françaises vers le Zimbabwe est restée relativement inchangée comparativement à l'année précédente, confirmant la dynamique observée en 2020.**

Notre premier poste d'exportation reste de loin les « équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques » (machines pour le secteur minier, en lien avec la spécialisation du pays et dans une moindre mesure pour le secteur agricole et le BTP), qui représentent près de 80% du flux bilatéral en 2021. La part de ces produits a même eu tendance à augmenter ces dernières années : +12 points par rapport à 2020 et +17 points par rapport à la moyenne 2017-2019. Viennent ensuite les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (réactifs pour le secteur de la santé, insecticides), qui se maintiennent en seconde position avec 11% du total, une part identique à la moyenne 2017-2019. Les « produits agroalimentaires » (préparation à base de laitage, farines et spiritueux) gardent également leur troisième place, mais leur part continue de diminuer, passant de 12% avant la crise (moyenne 2017-2019) à 7% en 2020 puis 4,4% en 2021.

**3. In fine, le Zimbabwe est un débouché marginal pour les produits français.** En 2021, le pays se positionne en effet comme notre 152<sup>ième</sup> client sur 219, le 34<sup>ième</sup> en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, en 2020 (dernières données disponibles), et en miroir, la France était aussi un fournisseur marginal pour le pays : le 28<sup>ième</sup>, avec une part de marché de 0,3% et le 7<sup>ième</sup> au niveau européen – derrière notamment

le Royaume-Uni (8<sup>ième</sup> et 2% de part de marché), l'Allemagne (15<sup>ième</sup> pour 0,7%), et le Danemark (19<sup>ième</sup> pour 0,6%).

**4. En 2021, les importations françaises en provenance du Zimbabwe ont progressé de 25%, pour atteindre 51 MEUR** – après une baisse d'une ampleur équivalente en 2020. Ces dernières retrouvent donc un niveau similaire à celui enregistré avant la crise. Cette évolution s'explique par une augmentation de 90% de nos importations de « produits agroalimentaires », pour atteindre 21 MEUR, soit une contribution positive de 25 points – en lien avec une très forte hausse des achats de tabac, qui représente la quasi-totalité du flux. A l'inverse, on observe un recul de nos importations pour le poste « textiles, habillements, cuirs et chaussures » (-74% à 500 000 EUR, soit une contribution négative de 3,5 points) – baisse des achats de cuirs travaillés.

**5. La structure des importations françaises en provenance du Zimbabwe a enregistré des changements significatifs en 2021.** Si les « produits agricoles » (cuirs et peaux de reptile – avec une spécialisation croissante du Zimbabwe dans l'élevage de crocodile) demeurent notre premier poste d'importation, ces produits occupent une place de moins en moins importante : moins de 50% du total en 2021, contre près des trois-quarts en moyenne entre 2017 et 2019. A l'inverse, le poids des « produits agroalimentaires », (presque exclusivement du tabac brut) est passé de 10% avant la crise (2017-2019) à près de 30% en 2020 et 42% en 2021.

**6. De même, le Zimbabwe est un fournisseur marginal de la France.** En 2021, le pays occupait la 117<sup>ième</sup> place, avec une part de marché insignifiante (0,09%).

**7. En 2021, le déficit commercial (structurel) que la France enregistre vis-à-vis du Zimbabwe a augmenté de 41%, pour atteindre 27 MEUR.** Après s'être fortement résorbé en 2020 (-44%), il se creuse donc à nouveau, même s'il reste inférieur aux niveaux observés avant la crise (29 MEUR en moyenne entre 2017 et 2019).